

**Tarifs périodiques de distribution de gaz naturel****- Injection de gaz SER -****RESA****Période de validité : du 01.01.2021 au 31.12.2021**

		Code EDIEL	Producteur de gaz SER Cabine du producteur	Producteur de gaz SER Cabine du GRD
<b><u>I. Tarif pour l'utilisation du réseau de distribution</u></b>	(EUR/kWh)	G140	0,0000000	0,0010000
<b><u>II. Tarif pour la gestion du rebours</u></b>				
Capacité de rebours souscrite par le producteur	(EUR/kW/an)		NA*	NA*
Volume nécessitant un rebours	(EUR/kWh)		NA*	NA*

**Modalités d'application et de facturation :**

\*Tarif pour la gestion de rebours. Si ce service devait être rendu opérationnel au cours de la période réglementaire, un tarif serait soumis à l'approbation de la CWaPE en vertu de l'article 54, §2 de la méthodologie tarifaire 2019-2023, soit en cas de passage à de nouveaux services ou adaptation de services existants.